

Billetterie - Conditions de vente

- 1) Toutes les ventes, qu'il s'agisse de billets, de forfaits ou de cartes-cadeaux, effectuées en ligne ou au guichet, sont finales et non remboursables.
- 2) Aucun remboursement ne sera accordé en cas de modification de la programmation ou en raison de la progression des concurrents et des concurrentes dans la compétition.
- 3) En cas de force majeure ou advenant le cas où une représentation devait être annulée, des options d'échanges ou de remboursements seront offertes aux détenteurs de billets.
- 4) Le Concours musical international de Montréal se réserve le droit de modifier vos sièges sélectionnés ou attribués, après l'achat et si nécessaire (exemple : changement de plan de salle, rénovation, vue obstruée, installation technique, etc.). Les sièges pourraient être dans une section différente.
- 5) Des frais administratifs et les taxes applicables ont été ajoutés au coût du billet.
- 6) En cas de disparité entre le prix indiqué sur le billet et celui indiqué sur le reçu, ce dernier prévaut.
- 7) La direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'événement ou d'expulser toute personne dont le comportement serait jugé inadéquat sans remboursement du prix du billet.
- 8) Les détenteurs de billets renoncent à toute réclamation pouvant découler de la captation et de la diffusion de leur image dans l'enceinte de la Salle Bourgie ou de la Maison symphonique où se déroulent les épreuves du Concours musical international de Montréal.
- 9) Les retardataires ne seront admis qu'au moment jugé opportun par le Concours musical international de Montréal.

Mise à jour 17 novembre 2025